

Marche à suivre pour le dépôt d'une demande de soutien financier

1) Conditions d'octroi d'une subvention au titre de la solidarité internationale

Le porteur de projet

- agit dans les pays d'intervention en **liaison avec des organismes partenaires locaux** dont il se porte garant pour la bonne exécution du projet et l'utilisation rigoureuse des fonds alloués;
- peut justifier d'une **activité régulière** dans le canton de Genève, ou en Suisse pour les projets environnementaux;
- offre toutes les **garanties** relatives à la gestion opérationnelle, administrative et financière du projet;
- fournit tout **renseignement utile concernant le partenaire** dans le pays d'intervention;
- met à disposition les comptes, rapports d'activité et rapports de contrôle des comptes du dernier exercice et applique une **politique transparente** quant à ses sources de financement.

2) Constitution du dossier et pièces à produire

Afin de déposer un **dossier complet**, tous les documents suivants doivent être fournis:

Pour l'organisme requérant:

- Statuts de l'association;
- Nombre de membres cotisants;
- Liste du comité;
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale;
- Comptes consolidés de l'association;
- Rapport d'activités annuel;
- Rapport financier annuel.

Pour le partenaire local:

- Rapport d'activités opérationnel annuel;
- Rapport financier annuel.

Pour le projet:

- Formulaire de demande de soutien financier et de budget à remplir (à télécharger ci-dessous)
- Descriptif du projet;
- Budget détaillé du projet, également à télécharger depuis cette même rubrique;
- Accord de collaboration entre l'organisme requérant et le partenaire local (un modèle peut être fourni par le bureau sur demande)